

Voitures populaires : Les prix baisseront de 15% dès mardi 1er janvier



La baisse des prix des voitures populaires qui entrera en vigueur le mardi 1^{er} janvier comme le prévoit la loi des finances 2019, sera de 15%, a annoncé lundi le directeur de développement du commerce extérieur au ministère du Commerce, Fathi Bdour.

Il a précisé dans une déclaration à Assabahnews, que les taxes et impôts prélevés sur cette catégorie de voitures à leur entrée en Tunisie passeront de 25% à 15%, soulignant que les voitures dont le prix était de 23 mille dinars seront vendues à 20 mille dinars, alors que celles coûtant jusqu'ici 30 mille dinars seront commercialisées au prix de 26 mille dinars environ, par les 8 concessionnaires qui ont participé à ce programme depuis l'année dernière.

Il a précisé que c'est au consommateur que revient le choix de la catégorie de la voiture à acquérir, à charge pour lui d'entamer des procédures dont le dépôt d'un dossier auprès du ministère du Commerce qui en assurera l'examen à la lumière des conditions fixées par la loi, d'abord l'incessibilité de la voiture pour une durée de deux ans, et ensuite le bénéfice de cet avantage une fois tous les sept ans.

Source : African Manager